

LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE EN EDUCATION NATIONALE Académie de Rennes



En collège, les volontaires participent à « devoirs faits » sous la responsabilité d'un enseignant coordonnateur.



Sommaire

Pour chacune des missions, vous trouverez la fiche de la mission-type définie par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'agence du Service civique et les offres de missions raccourcis pour les publications par le service du rectorat sur le site du Service civique.

Mission accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté (ex : numérique, cybercitoyenneté...) 2nd degré -----	3
Mission contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport - 2nd degré -----	5
Mission contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable - 2nd degré -----	7
Mission Contribuer à l' organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles - 2 nd degré -----	8
Mission promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la sante au sein des établissements scolaires - 2nd degré -----	10
Mission contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire 2nd degré -----	12
Mission participer à une meilleure information des élèves sur l'orientation (2 nd degré et CIO) -----	13
Mission contribuer à l' animation de la vie collégienne ou lycéenne - 2nd degré -----	15
Mission contribuer à l' inclusion des élèves en situation de handicap - 2 nd degré -----	17

Mission accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté (ex : numérique, cybercitoyenneté...)

2nd degré

Description de la mission

Les volontaires pourront participer, en collège, à plusieurs types d'actions et de projets liés à l'éducation à la citoyenneté, notamment dans le cadre des mesures de la grande mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République et du parcours citoyen. Les actions ou projets concernés couvrent un large ensemble de thématiques liées à la citoyenneté (éducation aux médias et à l'information, solidarité internationale, égalité filles/garçons, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, prévention des discriminations, actions mémorielles...) :

- faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du territoire dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que des dispositifs existants et mobilisables dans ces domaines, afin de contribuer à faire émerger des actions spécifiques en lien avec le projet d'établissement ;
- accompagner les équipes éducatives dans la formalisation de projets à dimension partenariale (recherches de subventions, mise en place de convention...) et aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs (associations, collectivités, services publics...) tout au long du projet ou de l'action ;
- prendre part à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation (conseils d'élèves, ateliers philosophiques...) pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux,) ;
- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire...) ;
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (web radio, journaux d'établissement, blog...) en mobilisant les élèves autour du professeur documentaliste ;
- en lien avec les conseillers principaux d'éducation (CPE), accompagner les élèves délégués ainsi que ceux élus dans les instances pour l'exercice de leurs mandats et favoriser leurs initiatives pour le développement de la vie associative au sein de l'établissement ;
- s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté comme la journée de la laïcité, la journée internationale des droits de l'enfant, mais aussi les commémorations : armistice de 1918 (11 novembre), victoire de 1945 (8 mai), journée de la mémoire des génocides (27 janvier), journée du souvenir des victimes de la Déportation (dernier dimanche d'avril), journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai), journée nationale de la résistance (27 mai)...

En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission ; les jeunes en service civique devront pouvoir accéder au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail leur permettant de préparer leurs activités (salles des professeurs ou autres).
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission éducation citoyenneté Descriptif court (300 caractères)

Le volontaire participe à des actions ou projets liés à la citoyenneté (éducation aux médias et à l'information, égalité filles/garçons, lutte contre le racisme, prévention des discriminations, actions mémorielles...).

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées, le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de la citoyenneté. Il contribue au développement des valeurs du civisme, de la solidarité et du vivre ensemble.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Participer à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation. Avec les CPE, accompagner les élèves délégués et favoriser leurs initiatives pour le développement de la vie associative dans l'établissement. S'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (web radio, journaux d'établissement, blog...). S'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté. Accompagner des classes lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire...).

Mission contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport - 2nd degré

Description de la mission

Les volontaires pourront participer à plusieurs types d'actions et de projets, en collège, ayant trait à la fois à l'éducation artistique et culturelle (EAC) ainsi qu'à la pratique sportive en lien avec les enseignements d'EPS ou les activités menées au sein de l'association sportive de l'établissement (UNSS). Les missions des volontaires seront précisées localement, en fonction des projets et des spécificités des établissements, et choisies parmi les activités suivantes.

Dans le cadre des projets spécifiques (résidence d'artiste, classe à projet artistique et culturelle, compétition sport scolaire, action d'éducation par le sport...) ils pourront :

- faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du territoire dans le domaine des arts, de la culture et du sport, ainsi que des dispositifs existants et mobilisables dans ces domaines, afin de contribuer à faire émerger des actions ou projets spécifiques ;
- accompagner les équipes éducatives dans la formalisation de ces projets à dimension partenariale (recherche de subvention, mise en place de convention...);
- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs tout au long du projet ou de l'action ;
- prendre part à des ateliers de pratique pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux...);
- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place ;
- soutenir les équipes éducatives, les élèves et les intervenants extérieurs dans l'organisation d'un temps fort de restitution (spectacle, concert, exposition, cérémonie...) lié au projet réalisé et ouvert à l'ensemble de la communauté éducative (parents, collectivités locales, autres établissements scolaires...).
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs « ciné-clubs » et « Génération 2024 »

En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission ;
- les jeunes en service civique devront pouvoir accéder au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail leur permettant de préparer leurs activités (salles des professeurs ou autres).

OFFRE DE MISSION : Mission éducation artistique sport

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire participe à plusieurs types d'actions et de projets dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de la pratique sportive en lien avec les enseignements d'EPS ou les activités menées au sein de l'association sportive de l'établissement (UNSS).

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées, le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de la culture, du sport. Il contribue à l'ouverture culturelle et à l'épanouissement des élèves.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs tout au long du projet culturel ou sportif. Prendre part à des ateliers de pratique pour aider au bon déroulement des séances. Soutenir les équipes éducatives, les élèves et les intervenants extérieurs dans l'organisation de temps fort de restitution (spectacle, concert, exposition, cérémonie...) lié au projet réalisé. Accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place. Participer à la mise en œuvre des dispositifs « ciné-clubs » et « Génération 2024 ».

Mission contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable - 2nd degré

Description de la mission

Les volontaires pourront participer à plusieurs types d'actions et de projets ayant trait au développement durable dans les collèges. Dans le cadre des projets de développement durable, les volontaires pourront :

- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les personnels techniques et de direction et les partenaires territoriaux ;
- venir en soutien à l'organisation de simulations pédagogiques de négociations internationales sur le climat ;
- aider à l'organisation de débats citoyens sur les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, afin de faire émerger des projets et des actions ;
- aider à organiser des sorties scolaires dans la nature.

En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- les volontaires pourront être rattachés à une unité départementale mise à disposition des établissements en fonction de leurs projets par l'IA-DASEN ;
- un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission ;
- les jeunes en service civique devront pouvoir accéder au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail leur permettant de préparer leurs activités (salles des professeurs ou autres).
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission développement durable

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire participe au développement de plusieurs types d'actions et de projets dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe concrètement à des projets et actions de sensibilisation dans le domaine du développement durable, de l'environnement et du réchauffement climatique.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Contribuer à l'organisation de débats citoyens sur les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, afin de faire émerger des projets et des actions. Aider à l'organisation d'ateliers sur l'environnement et sur les conséquences des actions de l'homme sur la planète. Participer aux activités en lien avec le projet développement durable (aménagement extérieurs pour héberger davantage d'espèces, mise en place d'un hôtel à insectes, fabrication de mangeoires, de nichoirs pour les oiseaux, actions de plantations, recyclage des déchets). Aider à organiser des sorties scolaires dans la nature.

Mission Contribuer à l'organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles - 2nd degré

Description de la mission

Les jeunes en service civique doivent, principalement sur la période de 17h à 22h et le mercredi après-midi, proposer des activités pédagogiques, éducatives et citoyennes originales et complémentaires de celles qui sont habituellement proposées.

Les missions des volontaires seront précisées localement, en fonction des projets et des spécificités des établissements, et choisies parmi les activités suivantes :

- faciliter les liens avec les acteurs externes, qui interviennent en complément des personnels de l'établissement (associations, structures sportives ou culturelles, etc.) ;
- préparer et faciliter les contacts et les rencontres avec les familles ;
- participer aux horaires d'ouverture du centre de documentation et contribuer à la mise à disposition des ressources documentaires pour les internes ;
- aider un interne ou un groupe d'internes à l'apprentissage des leçons et à la réalisation des devoirs, participer à la vie ou à la création d'outils de communication propre à l'internat (site web, publication interne, réseaux sociaux, brochures, etc.) ;
- contribuer au développement de l'engagement associatif des internes en menant des activités originales avec des petits groupes de volontaires ;
- contribuer au développement d'activités artistiques, culturelles et sportives ;
- contribuer au développement des usages pédagogiques du numérique ;
- développer des ateliers de jeux éducatifs.

En outre, en collège les volontaires pourront participer à « devoirs faits » pour des externes ou demi-pensionnaires pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- rencontre avec le chef d'établissement, le tuteur et les acteurs principaux ;
- une lettre de mission peut être envisagée.
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission temps libre internat

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire propose, principalement sur la période de 17h à 22h et le mercredi après-midi, des activités éducatives et citoyennes originales avec des petits groupes de volontaires.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves internes. Il contribue à l'engagement associatif et au développement d'activités nouvelles pour les élèves internes.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Contribuer au développement d'activités artistiques, culturelles et sportives. Faciliter les liens avec les associations sportives, culturelles ...). Contribuer au développement de l'engagement associatif des internes en menant des activités originales avec des petits groupes de

volontaires. Aider un interne ou un groupe d'internes à l'apprentissage des leçons, à la réalisation des devoirs. Participer à la création d'outils de communication propre à l'internat (site web, publication interne, réseaux sociaux, etc.). Développer des ateliers de jeux éducatifs. Préparer et faciliter les contacts et les rencontres avec les familles.

Mission promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la sante au sein des établissements scolaires - 2nd degré

Description de la mission

Dans le cadre des actions de sensibilisation dans le champ de la santé, le volontaire pourra notamment :

- aider les établissements scolaires ou les maisons des lycéens dans la réalisation d'actions de promotion de la santé dans ses trois dimensions : éducation à la santé, prévention et protection
- être en appui du personnel enseignant, de santé et d'éducation pour la mise en place d'actions éducatives pour chaque cycle de la scolarité de l'élève ;
- contribuer à l'amélioration des échanges entre les acteurs de l'école ou de l'établissement, les familles, les acteurs locaux pour la mise en œuvre de démarches de prévention ;
- participer à la mise en place du parcours éducatif de santé (PES) pour tous les élèves
- s'impliquer et impliquer les élèves dans l'amélioration d'un environnement le plus favorable possible à la santé et au bien-être.

Le volontaire pourra également donner de l'information aux élèves et répondre à leurs questions, assurer des permanences, participer à améliorer l'utilisation par les élèves des ressources et services, organiser des expositions itinérantes, notamment sur les thèmes suivants : prévention des conduites addictives ; prévention des accidents de la vie courante ; éducation à l'alimentation en lien avec la promotion de l'activité physique.

Le volontaire pourra venir en appui des professionnels qui sensibilisent les personnels et les élèves aux questions d'hygiène et de sécurité et aux risques. Ils pourront contribuer à des animations de sensibilisation aux gestes qui sauvent. Le volontaire pourra co-animer des débats santé en lien avec les enseignants et les partenaires, pour mettre en place des séances de prévention organisées auprès des élèves. Il pourra également accompagner les élèves à la conception d'outils de communication et de supports pédagogiques à destination des jeunes en lien avec des professeurs et/ou le CPE, par exemple, dans un cadre d'infographie pour contribuer aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), travaux personnels encadrés (TPE)...

En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits » pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

Une co-animation, jeune en service civique et personnels enseignants et/ou d'éducation, formateurs est indispensable pour mener à bien l'intervention devant des classes ou groupes d'élèves.

Mission d'accompagnement et de médiation par les pairs. Un jeune en service civique peut être l'accompagnateur des pairs et rendre compte de leur démarche méthodologique au pilote du projet dans l'école ou l'établissement scolaire.

OFFRE DE MISSION : Mission éducation santé Descriptif court (300 caractères)

Le volontaire vient en appui des professionnels pour sensibiliser les élèves aux domaines de la prévention des conduites addictives, de la prévention des accidents de la vie courante, de l'éducation à l'alimentation en lien avec l'activité physique.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans le domaine de la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et au bien-être des élèves.

Actions au quotidien (600 caractères max)

Aider les établissements scolaires ou les maisons des lycéens dans la réalisation d'actions de promotion de la santé dans ses trois dimensions : éducation à la santé, prévention et protection. Participer à la mise en place du parcours éducatif de santé (PES) pour tous les élèves. Contribuer à des animations de sensibilisation aux gestes qui sauvent. S'impliquer et impliquer les élèves dans l'amélioration d'un environnement le plus favorable possible à la santé et au bien-être. Co-animer des débats santé en lien avec les enseignants et les partenaires, pour mettre en place des séances de prévention.

Mission contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire 2nd degré

Description de la mission

Dans le cadre de cette mission, les volontaires seront mobilisés pour aider les jeunes en situation de décrochage scolaire et leur permettre un retour en formation.

Ils joueront un rôle de parrains mais aussi de tiers neutres entre l'école et l'élève afin de leur redonner confiance dans l'école.

Les volontaires auront comme rôle de :

Prévenir l'abandon scolaire précoce au sein des établissements scolaires

- organiser des entretiens réguliers avec les jeunes en risque de décrochage scolaire, répondre à leurs questions, les rassurer ;
- à partir de ces discussions, faire le lien entre les élèves et les professeurs pour résoudre les difficultés éventuelles ;
- aider les jeunes à valoriser les connaissances et compétences acquises pour leur redonner confiance dans l'école, par exemple au travers d'ateliers interactifs en groupe ;
- informer les élèves et leurs familles sur les acteurs de l'insertion et l'emploi pouvant les aider à trouver leur voie ;
- permettre à ces jeunes de rencontrer des professionnels dans les secteurs d'activité qui les intéressent.

Le cadre de la mission

- Les candidatures devront faire l'objet d'un avis après un entretien, conduit par le chef d'établissement ou le directeur de centre d'information et d'orientation, responsables des actions, des structures de retour à l'école et des réseaux FOQUALE ou son représentant, afin de pouvoir garantir la sécurité corporelle, affective, psychique des élèves dont le suivi et l'accompagnement leur sera confié.
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission décrochage

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire aide à la prévention de l'abandon scolaire précoce au sein des établissements scolaires. Il a un rôle de parrain mais aussi de tiers neutre entre l'école et l'élève afin de lui redonner confiance dans l'école.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des écoles, collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de la prévention du décrochage scolaire.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Organiser des entretiens réguliers avec les jeunes en risque de décrochage scolaire, répondre à leurs questions, les rassurer. A partir de ces discussions, faire le lien entre les élèves et les professeurs pour résoudre les difficultés éventuelles. Aider les jeunes à valoriser les connaissances et compétences acquises pour leur redonner confiance dans l'école, par exemple au travers d'ateliers interactifs en groupe. Informer les élèves et leurs familles sur les acteurs de l'insertion pouvant les aider à trouver leur voie. Permettre à ces jeunes de rencontrer des professionnels dans les secteurs d'activité qui les intéressent.

Mission participer à une meilleure information des élèves sur l'orientation (2nd degré et CIO)

Description de la mission

Le volontaire est accompagné dans sa mission par un conseiller d'orientation psychologue (COP) qui intervient en établissement public local d'enseignement (EPLÉ), en centre d'information et d'orientation (CIO) ou dans les pôles de stage. Le volontaire a vocation à collaborer avec les professeurs principaux et les conseillers principaux d'éducation (CPE).

Les missions des volontaires seront précisées localement, en fonction des projets et des spécificités des établissements, elles s'inscriront dans le cadre du parcours avenir et seront choisies parmi les activités suivantes :

En EPLÉ, la contribution du volontaire peut prendre la forme de participation à l'animation d'ateliers de découverte au centre de documentation et d'information de l'établissement (CDI), de préparation de rencontres de professionnels, d'accompagnement de visites en entreprise ou de lieux de formation (lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel et centre de formation d'apprentis).

Pour l'aide à l'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnel, le volontaire peut, en complément des interventions du professeur principal et du psychologue de l'Education Nationale (psyEN), tutorer ou mentorer des élèves nécessitant un accompagnement renforcé. Son action peut également être tournée en direction des familles, en particulier au moment des démarches administratives (dossier à remplir) nécessaires aux procédures d'orientation (fiche de dialogue) et d'affectation (dossier Affelnet ou Parcoursup). Il peut s'impliquer dans la valorisation et l'animation des espaces "parents" autour du kiosque ONISEP en appui des professeurs et des psyEN, avec le CPE et le professeur documentaliste.

Dans les collèges REP et REP+, il contribue à la mise en place des actions des cordées de la réussite et des parcours d'excellence ainsi qu'au suivi des jeunes qui y participent. Il contribue notamment à la mise en oeuvre de la continuité du parcours des jeunes concernés au lycée. Dans les lycées, les volontaires suivent plus particulièrement les jeunes inscrits dans les parcours d'excellence afin de favoriser une bonne appréhension du parcours vers le supérieur.

En fin d'année scolaire, il accompagne les familles dans leur démarche d'inscription dans l'établissement d'accueil (lycée, CFA, établissement d'enseignement supérieur...). Il peut aussi accompagner la recherche du contrat d'apprentissage.

Au centre d'information et d'orientation

En lien avec le directeur du CIO, le volontaire en service civique apportera sa contribution aux missions principales des CIO relatives à :

- L'accueil de tout public ;

En complément des missions du documentaliste, le volontaire pourra accueillir et guider le public dans l'espace documentaire et multimédia du CIO. Dans ce cadre, il assurera particulièrement la promotion et la présentation des outils ONISEP (www.monorientationenligne ; www.monstageenligne ; www.monindustrie ; brochures, kiosque ; sites...)

- L'appui à l'organisation d'événements sur l'orientation des élèves ;
- le volontaire apportera sa contribution à l'organisation d'événements, par exemple dans le cadre des comités locaux école-entreprise, du type :
 - Nuit de l'orientation, forum avenir étudiant, organisation de forum des métiers, organisation de portes ouvertes, speed-dating, ateliers découverte des métiers ;
 - Rencontres avec CFA, anciens élèves, professionnels, etc.

Le cadre de la mission

- Les activités sont menées en binôme avec un conseiller d'orientation psychologue.
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission orientation (établissement)

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire assiste, dans les lycées et collèges, les Psychologues de l'Education Nationale (PSY EN) dans les domaines de la connaissance des formations et des métiers, de la connaissance de soi, de l'élaboration du projet d'orientation.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans le domaine de l'information des élèves sur l'orientation.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Participer à l'animation d'ateliers de découverte au centre de documentation et d'information de l'établissement (CDI). Préparer des rencontres de professionnels, d'accompagner des visites en entreprise. Aider à la recherche de lieux de stage en collège comme au lycée. Aider à l'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnel. Accompagner les familles lors des procédures d'orientation et d'affectation, dans leur démarche d'inscription au lycée ou au CFA incluant l'aide à la recherche de contrat d'apprentissage. Contribuer à la mise en place des actions des parcours d'excellence.

OFFRE DE MISSION : Mission orientation (CIO)

Descriptif court (300 caractères)

- En lien avec le directeur du Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le volontaire assiste le documentaliste dans sa mission d'accueil et d'accompagnement du public dans l'espace documentaire et multimédia du CIO.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans le domaine de l'information des élèves sur l'orientation.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Participer à l'accueil du public, le guider dans l'espace documentaire et multimédia du CIO. Assurer la promotion et la présentation des outils ONISEP (www.monorientationenligne, www.monstageenligne, www.monindustrie, brochures, kiosque, sites...). Contribuer à l'organisation d'événements sur l'orientation des élèves, du type : nuit de l'orientation, forum avenir étudiant, organisation de forum des métiers, organisation de portes ouvertes, speed-dating, ateliers découverte des métiers, rencontres avec CFA, anciens élèves, professionnels, etc.

Mission contribuer à l'animation de la vie collégienne ou lycéenne - 2nd degré

Description de la mission

Les volontaires pourront participer à plusieurs types d'actions et de projets portés par les collégiens et lycéens, notamment dans le cadre des mesures de la grande mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République.

Encadrés par les personnels de l'établissement chargés de la vie collégienne ou lycéenne, ils contribueront à accompagner la dynamique d'animation de la vie collégienne ou lycéenne) :

- participer à l'animation des semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire, encourager la formation par les pairs en accompagnant les élus volontaires, encourager la participation des élèves ;
- participer à la préparation et à l'animation des réunions du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, accompagner les élus et favoriser les initiatives des collégiens ou lycéens (recherches de subvention, réponses aux appels à projet académiques) ;
- faciliter la coordination entre conseils de la vie collégienne (CVC) ou lycéenne (CVL), inter-CVL et conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), faciliter l'articulation avec les autres instances de l'établissement, renforcer la capacité de communication des élus ;
- faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du territoire dans le domaine de l'engagement des jeunes, afin de contribuer à faire émerger des actions spécifiques en lien avec le projet d'établissement ;
- accompagner les équipes éducatives dans la formalisation de projets à dimension partenariale (recherches de subventions, mise en place de convention...) ;
- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs (associations, collectivités, services publics, bénévoles de la réserve citoyenne...) tout au long du projet ou de l'action ;
- prendre part à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation (café-débat, ateliers philosophiques...) pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux...) ;
- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire...) ;
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webTV, web radio, journaux lycéens, blogs...) en mobilisant les élèves autour du professeur documentaliste ;
- accompagner les lycéens dans la structuration ou l'animation d'une Maison des lycéens, dans le respect de l'autonomie de leur association ;
- s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté comme la journée de la laïcité, la journée de la mémoire et des génocides, la journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, la semaine d'éducation contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations...
- initier des actions de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement à l'école (mise en place du dispositif des ambassadeurs lycéens), à la lutte contre les addictions, à l'égalité entre filles et garçons...

Les volontaires pourront appuyer les actions de sensibilisation et de formation du programme pHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), contribuer aux temps forts de la politique publique Non au harcèlement - NAH (journée NAH, prix NAH, journée internationale de sensibilisation aux usages du numérique à destination des élèves, des familles et de la communauté éducative - Safer Internet Day) et participer au conseil de la vie collégienne (CVC) ou lycéenne (CVL) et au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) de l'établissement.

Les volontaires associés à la mise en œuvre de pHARe doivent bénéficier de la formation organisée en académie en amont de leur participation à ce programme.

Le cadre de la mission

Le référent de vie collégienne ou lycéenne de l'établissement encadre la mission du volontaire.

Les jeunes en service civique devront pouvoir accéder au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail leur permettant de préparer leurs activités (salles des professeurs ou autres). La coordination des jeunes en service civique auprès d'établissements de la même circonscription devra être encouragée.

OFFRE DE MISSION : Mission vie collégienne lycéenne

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire participe aux actions et projets portés par les collégiens ou lycéens. Il participe à la préparation et à l'animation des réunions du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, accompagne les élus et favoriser les initiatives des collégiens ou lycéens.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges ou lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de l'animation de la démocratie scolaire.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Participer à l'animation des semaines de l'engagement lycéen, encourager la formation par les pairs en accompagnant les élus volontaires, encourager la participation des élèves. Accompagner les lycéens dans la structuration ou l'animation d'une Maison des collégiens ou lycéens, dans le respect de l'autonomie de leur association. S'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webTV, web radio, blogs) en mobilisant les élèves autour du professeur documentaliste. Initier des actions de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement à l'école, à la lutte contre les addictions, à l'égalité entre filles et garçons...

Mission contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap - 2nd degré

Description de la mission

Dans le cadre des actions de sensibilisation dans le champ de la santé, le volontaire pourra notamment :

- aider les établissements scolaires ou les maisons des lycéens dans la réalisation d'actions de promotion de la santé dans ses trois dimensions : éducation à la santé, prévention et protection ;
- être en appui du personnel enseignant, de santé et d'éducation pour la mise en place d'actions éducatives pour chaque cycle de la scolarité de l'élève ;
- contribuer à l'amélioration des échanges entre les acteurs de l'école ou de l'établissement, les familles, les acteurs locaux pour la mise en œuvre de démarches de prévention ;
- participer à la mise en place du parcours éducatif de santé (PES) pour tous les élèves ;
- s'impliquer et impliquer les élèves dans l'amélioration d'un environnement le plus favorable possible à la santé et au bien-être.

Le volontaire pourra également donner de l'information aux élèves et répondre à leurs questions, assurer des permanences, participer à améliorer l'utilisation par les élèves des ressources et services, organiser des expositions itinérantes, notamment sur les thèmes suivants : prévention des conduites addictives ; prévention des accidents de la vie courante ; éducation à l'alimentation en lien avec la promotion de l'activité physique.

Le volontaire pourra venir en appui des professionnels qui sensibilisent les personnels et les élèves aux questions d'hygiène et de sécurité et aux risques. Ils pourront contribuer à des animations de sensibilisation aux gestes qui sauvent. Le volontaire pourra co-animer des débats santé en lien avec les enseignants et les partenaires, pour mettre en place des séances de prévention organisées auprès des élèves. Il pourra également accompagner les élèves à la conception d'outils de communication et de supports pédagogiques à destination des jeunes en lien avec des professeurs et/ou le CPE, par exemple, dans un cadre d'infographie pour contribuer aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), travaux personnels encadrés (TPE)...

En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits » pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.
- Une co-animation, jeune en service civique et personnels enseignants et/ou d'éducation, formateurs est indispensable pour mener à bien l'intervention devant des classes ou groupes d'élèves.
- social, conseiller principal d'éducation, etc.) chargé d'activités auprès d'élèves en situation de handicap.
- Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.

OFFRE DE MISSION : Mission inclusion handicap

Descriptif court (300 caractères)

- Le volontaire coopère avec les enseignants pour développer des activités nouvelles favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap et leur participation aux activités collectives scientifiques, culturelles, sportives et citoyennes.

Description de l'annonce : objectif citoyen (300 caractères)

- En s'engageant auprès des équipes des collèges et lycées le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans le domaine de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Actions au quotidien (600 caractères max)

- Coopérer avec les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et adaptées favorisant l'inclusion. Aider au montage et à l'animation d'ateliers, activités originales d'échanges et de sensibilisation au handicap à destination des jeunes dans l'école, collège ou lycée, par des mises en situation (parcours en fauteuil, déjeuner dans l'obscurité, etc. ...). Favoriser la participation active des élèves à la journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre de chaque année.